

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 28 (1991)
Heft: 1030

Artikel: Les cantons et l'Europe : donner tout son sens à l'Europe des régions
Autor: Imhof, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1020719>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Donner tout son sens à l'Europe des régions

Nous poursuivons notre approche des relations qu'entretiennent les régions européennes avec Bruxelles. Après la présentation de «M. Cantons» à Bruxelles et du délégué de la Rhénanie-Palatinat, nous vous proposons un article consacré aux délégués cantonaux aux affaires européennes, et plus particulièrement au délégué valaisan Raymond Loretan.

(pi) «*Si je n'y croyais pas, je ne serais pas à ce poste*» dit Raymond Loretan lorsqu'on l'interroge sur l'avenir européen de la Suisse et du Valais. Pour lui, la question n'est pas de savoir s'il faut être — ou si les gens sont — «pour» ou «contre» l'Europe; que nous choisissons — ou que l'on nous impose — l'EEE, l'adhésion ou l'isolement, l'Europe communautaire existe et va nous obliger à modifier nos comportements. Et quelle que soit la voie choisie, la préparation, au niveau politique, ne change guère: il faut identifier la législation qui devra être modifiée pour être euro-compatible, surmonter les problèmes concrets qui se posent et préparer l'opinion publique à accepter les changements qui seront la conséquence de l'évolution de nos voisins, quel que soit le degré de participation suisse.

L'information interne à l'administration circule essentiellement, en Valais, par le biais d'un groupe de travail interdépartemental qui réunit les hauts fonctionnaires s'occupant du suivi du processus d'intégration et grâce à des groupes de travail sectoriels. Ceux-ci seront formés, autour d'un thème, de représentants de l'administration, de l'industrie et des partenaires sociaux. Les groupes de travail valaisans, en cours de constitution pour certains, seront en principe les

correspondants des groupes similaires fonctionnant au niveau fédéral. Le lien entre les deux échelons est assuré par le groupe de contact Confédération — cantons où tous les cantons sont représentés par un membre de leur gouvernement. La réception du droit communautaire dans le droit cantonal est un des soucis de M. Loretan: «*Même si les négociations ne sont pas terminées, l'acquis communautaire pertinent est connu à*

«On peut se demander s'il ne faut pas interrompre l'exercice EEE pour ne pas mettre en péril notre politique d'intégration à long terme.»

95%. Il faut commencer maintenant déjà à en tirer les conséquences pratiques. La Confédération n'est toutefois pas encore déterminée sur la manière d'intégrer le droit communautaire: la totalité des législations cantonales et fédérale devra-t-elle être compatible au 1^{er} janvier 1993, ou ne le sera-t-elle que plus tard? Même si un traité EEE voit le jour, une période de flou sera inévitable et certaines questions seront probablement réglées par des jugements de la Cour européenne. Dans l'avancement de nos travaux, nous devons également tenir compte d'un éventuel refus d'un traité avec la Communauté européenne en votation populaire. En l'état actuel des choses, on peut même se demander s'il ne faut pas carrément interrompre l'exercice EEE pour ne pas mettre en péril notre politique d'intégration à long terme.»

Un autre aspect de la politique européenne du Valais est illustré par les collaborations transfrontalières, qui relèvent aussi du domaine du délégué. Que ce soit par le biais de l'Association des régions d'Europe, du Conseil du Léman, de la Commission de travail des Alpes occidentales ou du Groupe de concertation des cantons frontaliers de la France, le Valais tente de donner tout son sens à la notion d'Europe des régions. Pour M. Loretan, c'est cette vie des régions qui poussera l'Europe communautaire à adopter des structures fédératives et à faire sien le principe de subsidiarité si cher à la Suisse (le niveau supérieur n'a pas à prendre en charge ce qui peut être traité par le niveau inférieur). Les cantons romands se sont d'ailleurs groupés, afin d'avoir la taille critique nécessaire pour se faire entendre au niveau économique, en une Association intercantionale pour la concertation et la coopération économiques (ACCESS). D'autre part, pour éviter les doubles-emplois, les délégués cantonaux se retrouvent régulièrement et échangent leurs expériences ou se répartissent les sujets d'étude. C'est ainsi que Neuchâtel a développé une conception de l'information et le Tessin un modèle de politique transfrontalière qui pourraient servir d'exemples à d'autres. Pour sa part, M. Loretan travaille sur un modèle de fonctionnement des réunions des euro-délégués. A moyen terme, il pense opportun de créer à Bruxelles un poste de représentant des cantons intégré à la Mission suisse; à long terme, chaque canton pourrait ouvrir lui-même sa propre représentation.

Bien que l'agriculture soit plutôt discutée au niveau du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) qu'à celui de la Communauté, c'est un des domaines sensibles, notamment à cause d'une liste de 71 produits agricoles «de cohésion» qui sera soumise aux règles communautaires. «Le problème agricole n'est pas à négliger économiquement, mais il a une grande portée essentiellement psychologique; car en fait l'agriculture de montagne continuera d'être protégée, la viticulture devra faire face à une plus grande concurrence, mais pourra s'en sortir car elle a des produits compétitifs et le secteur laitier aussi, grâce à des produits spécifiques et un label de qualité. Reste la production de fruits et légumes pour laquelle des solutions devront être trouvées.

Agé de 35 ans, Raymond Loretan est Valaisan d'origine; son père était conseiller d'Etat. Il a été fonctionnaire au Département fédéral des affaires étrangères, notamment en qualité de secrétaire diplomatique du secrétaire d'Etat Edouard Brunner. Il a ensuite été collaborateur personnel d'Arnold Koller de 1987 à 1990. Il occupe ses fonctions de délégué aux affaires européennes et transfrontalières du canton du Valais depuis janvier 1991.

vées. Une d'entre elles pourrait être l'intensification de la transformation sur place, pour augmenter la valeur ajoutée à ces produits.» Une manière de relativiser les prix de production élevés des matières premières. Le Valais devra aussi s'adapter à l'abandon probable du statut de saisonnier — l'agriculture, le tourisme et la construction seront touchés —, à la possibilité pour des étrangers d'acheter des biens immobiliers et à l'ouverture des marchés publics aux entreprises communautaires pour tous les travaux dépassant 5 millions d'Ecus (9 millions de francs environ). Enfin, le Vieux-Pays est bien sûr attentif à la question du transit à travers les Alpes et à l'amélioration de l'axe Lötschberg-Simplon et de la ligne du Simplon.

Pour M. Loretan, les raisons de se rapprocher de la Communauté ne manquent pas et une lui tient particulièrement à cœur: «L'Europe ne constitue pas seulement un enjeu économique, mais aussi culturel et politique. La Suisse a l'occasion de contribuer positivement à la construction de ce continent. La question est de savoir si nous voulons y apporter notre pierre ou pas. Et puis la Suisse a tendance à s'essouffler. L'Europe constitue pour elle un projet d'avenir.» ■

Délégués romands

Pour l'heure, seuls trois cantons romands ont des délégués aux affaires européennes à plein temps. A part le Valais, Genève a engagé Florence Tinguely en septembre dernier en qualité d'attachée aux questions européennes; elle dispose d'une collaboratrice et jouit, à l'instar de ses collègues dans les autres cantons, d'un statut administratif particulier. Gérard Chappuis occupe le poste de délégué vaudois depuis le 1^{er} février. Neuchâtel a aussi son délégué, mais à temps partiel: M. Francis Sermet; il est également responsable de la promotion économique du canton.

A Fribourg, c'est l'Office de développement économique qui suit les affaires européennes, alors que dans le Jura, c'est le Service de la coopération. Delémont prévoit toutefois la nomination d'un-e délégué-e, mais aucune date n'est arrêtée pour l'instant.

La fête des nomades dans un supermarché

(réé) Chaque pays se construit une image plus ou moins mythique de son passé. C'est un moyen de construire son identité et parfois de l'imposer face aux autres nations. Il en est ainsi bien sûr du peuple des bergers libre sur sa terre et agrippé à sa montagne...

Les célébrations du 700^e donneraient plutôt l'impression que nous descendons d'un peuple de nomades. La Tente-de-Botta en est le meilleur symbole. Une tente représente par excellence le mouvement, le déplacement, l'instabilité. Et la seule manifestation rassemblant tous les Helvètes, la Voie suisse, sera un parcours pédestre de trente kilomètres de Brunnen au Rütli. Nous voilà bien loin de la Bahnhofstrasse. Botta et sa Yourte, le sentier autour de l'Urnersee, nous sommes tous des Tatars !

Dans le canton de Vaud, nous sommes tous des marchands de vin. Mais attention, pas de la piquette, les vins du 700^e sont des appellations d'origine vendus entre 15 et 19 francs avec le désormais célèbre graphisme de Tinguely sur l'étiquette. D'ailleurs, on ne vend pas que du vin chez les Vaudois. Vous pouvez également commander des T-shirts et une cravate avec ce même dessin. Le créateur de machines fribourgeois est en train de devenir un nouvel artiste officiel, le Hans Erni des années 90. Et il n'y a pas que Tinguely. Keith Haring et Ben (redevenu Ben Vautier pour l'occasion) sont aussi à l'honneur, ainsi que Poussin qui propose même une serviette de bain.

Tout cela de bon goût, élégant, présenté sur un prospectus papier glacé, net, propre en ordre, tout à fait suisse. A remarquer que Pierre Keller, le délégué vaudois au 700^e n'est pas le seul à faire du commerce. Mario Botta a également conçu une chaise du 700^e qui est en vente dans de nombreux magasins de meubles contemporains. Mais les apparences sont sauves: elle a été fabriquée à 700 exemplaires (tous signés par l'artiste) et se vend 1291 francs.

Pour autant qu'il nous en souvienne, aucun artiste consacré n'avait eu une participation commerciale à la commémoration de la Révolution française. A vrai dire, les artistes y ont eu fort peu de

part. La Suisse, on le sait, est un pays de collectionneurs. On y aime l'art contemporain et on a les moyens d'en avoir autour de soi.

Il y vingt-sept ans, la machine-à-Tinguely (déjà lui !), ébouriffant acte gratuit, suscitait les passions à l'Expo 64. Cette année, Lüginbühl doit installer une sculpture pour trois mois sur une place de Lausanne. Alors que personne ne l'a encore vue, le débat porte déjà sur le point de savoir si la ville devra ou non l'acheter.

A l'heure où les intellectuels et les artistes alémaniques s'interrogent de façon peut-être excessive sur l'existence de la Suisse, les Romands ébaubis célèbrent les noces de l'art contemporain et du supermarché. Ils découvrent aussi qu'il en va de la commémoration de la naissance de la plus vieille démocratie du monde comme des jeux olympiques ou des émissions d'été à la télé: marchandisage et parrainage sont les deux marmelles de toutes les fêtes. ■

Vieux, mais utile

(pi) Les Transports publics genevois organisent un convoi pour conduire un lot de leurs anciens autobus à Bucarest. On précise que ces véhicules sont «assez vieux mais en parfait état». Par ailleurs, des garagistes venus des pays de l'Est font le tour des démolitions et rentrent chez eux avec des voitures en état de marche. Et les actions de ce genre vont certainement se multiplier, avec nos vieux ordinateurs, tourne-disques, machines à laver, skis, etc.

Bien sûr, autant que ces engins rendent encore service plutôt qu'ils soient mis à la casse. Reste à savoir pourquoi nous nous débarrassons d'objets «vieux mais en parfait état». La vraie solidarité avec les pays de l'Est, comme avec ceux du tiers monde, serait non pas de leur envoyer nos surplus et ce dont nous n'avons plus usage, mais bien de garder ces objets chez nous et de continuer à les utiliser. Avec les économies ainsi réalisées, nous pourrions alors participer sérieusement à la reconstruction de ces pays. ■